|  |
| --- |
|  |

|  |  |
| --- | --- |
| Direction des travaux publics et des transportsOffice des eaux et des déchetsGestion des eaux urbainesEau potable et eaux résiduairesReiterstrasse 113013 Berne+41 31 633 38 11info.awa@be.chwww.be.ch/oed |  |

Formulaire du 1er janvier 2019

Demande d’octroi de subsides pour une installation d’eau d’extinction indépendante du réseau (EEIR)

Commune :

Maître d’ouvrage :

Bénéficiaire du subside :       IBAN :

Auteur du projet :

 Collaborateur spécialisé :

 Courriel :      Tél. :

Nous envisageons de procéder à l’extension suivante de l’adduction d’eau d’extinction :

Conformément au PGA du :

RESEAU du :
(date du jeu de
données, état de l’élaboration)

Désignation du projet :

Type d’installation :
(p.ex. : silo à eau, réservoir d’eau d’extinction en béton coulé, etc.)

Début des travaux :

Date d’achèvement prévue :

Capacité de l’EEIR :       m³

Nombre de bâtiments dans la zone de protection de l’installation d’eau d’extinction :

Numéros des bâtiments :

Emplacement, capacité ainsi qu’éloignement en mètres des prochains points de prélèvement d’eau :

[ ]  L’installation d’eau d’extinction est accessible toute l’année pour le tonne-pompe ou la motopompe.

Nous vous soumettons ce projet pour approbation et garantie de subsides. Le crédit nécessaire a été approuvé par l’organe compétent du Service des eaux. Nous confirmons que les conditions d’octroi de subsides pour les installations d’eau d’extinction du 1er janvier 2019 sont remplies.

Annexe (obligatoire): Plan du projet conformément aux conditions d’octroi de subventions

Lieu et date : Le maître d’ouvrage :

Lieu et date : Les sapeurs-pompiers :